

# Certificat complémentaire Directeur d'accueil collectif de mineurs fiche métier



PROFESSIONNEL / PÉDAGOGUE

**Autre appellation** : directeur ou directrice de centre de vacances ou de loisirs.

Les **Accueils Collectifs de Mineurs** (ACM) sont en général dirigés par des titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) ou du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS) Loisirs Tous Publics. Depuis 2004, il existe cependant un certificat et une formation associée à toutes les spécialités et mentions du BPJEPS (Brevet Professionnel), du DEJEPS (Diplôme d'Etat) et du DESJEPS (Diplôme d'Etat Supérieur) : le certificat complémentaire de « direction d'un accueil collectif de mineurs ».

Le titulaire du **certificat complémentaire « Accueil Collectif de Mineurs »** (CC DACM) :

- < **Elabore** le projet pédagogique à partir du projet éducatif.
- < **Dirige** les équipes de l'ACM et assure l'accompagnement et la formation de l'équipe pédagogique.
- < **Assure** les relations et la communication interne et externe de l'ACM.
- < **Met en œuvre** des conceptions éducatives relatives à la santé, l'hygiène et aux rythmes des enfants et des adultes.
- < **Assure** la sécurité physique et affective des participants et **organise** les actes de la gestion courante de l'ACM.

## Certification et délivrance du diplôme

L'épreuve de certification comporte un **entretien individuel** à partir d'un **rapport d'expérience**.

A l'issue de la formation, le cursus de formation et les propositions de résultats sont présentés par l'organisme de formation à un **jury régional** se tenant environ trois fois par an.

Le certificat, délivré par le Directeur Régional et Départemental peut être **retiré auprès de la Direction Régionale et Départementale** ou **expédié au domicile** du lauréat.

## Cursus

La formation se déroule sous la conduite d'un organisme de formation habilité pour 5 ans. Elle se déroule **en alternance** entre cet organisme et une structure gérant un ACM déclaré. Le cursus dure environ 6 à 8 mois, comprenant en moyenne **100 heures** de formation en organisme de formation et au moins **18 jours** en situation de direction. En fonction de l'expérience du candidat, des allègements de parcours peuvent être prononcés.

Ce certificat complémentaire est par ailleurs accessible par la voie de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) aux titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS.

## Exigences préalables

La formation au CC DACM est **ouverte aux titulaires d'un BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS**. Elle est également ouverte aux possesseurs d'un diplôme permettant d'obtenir de droit les unités Capitalisables de ces diplômes, notamment la plupart des BEES et le BEATEP.

## Organismes de formation

**Offres de formation** : dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, on comptabilise **19 organismes de formation** habilités par la DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes (voir la liste de ces organismes au verso).

**Coût de la formation** : Le coût moyen constaté en 2017 se situe autour de **800 €**. Possibilité de financement par l'OPCA de l'**employeur**.

## Inscriptions

Les inscriptions sont gérées directement par les organismes de formation habilités qui attestent auprès de la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale la conformité de la procédure et du dossier d'inscription.

## Organismes de formation habilités en 2018 pour le CC DACM

AFMSSER - 42 - <http://afms-loire.fr>

CDOS - 74 - <http://www.cdos74.org>

Cemea - 38 - <http://www.cemearhonealpes.org>

Comité départemental des clubs universitaires du Rhône - 69 - <http://www.cdou.fr>

Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement - 63 - <http://www.cpie-clermont-domes.org/>

Drôme Profession Sport Animation - 26 - <http://dpsa26.com>

Ecole Santé Sociale Sud-Est - Lyon - <http://www.essse.fr>

ECP Développement - 43 - <http://ecpdeveloppement.over-blog.com>

Grenoble Université Club - 38 - <http://formation.guc.asso.fr>

Innova Formation - 69 - <http://cdos69.fr/innova-formation/>

Institut de Formation aux Métiers du Sport - 01 - <http://www.ifmshauteville3s.fr>

Fondation INFA - 63 - <https://www.infa-formation.com>

Franças Auvergne-Rhône-Alpes - 69 - <http://auvergnerhonealpes.lesfrancas.net>

Maison Familiale Rurale d'Annecy le Vieux - 74 - <http://mfr-annecy.fr>

MJC Rhône-Alpes / AFAP - 69 - <http://www.mjc-rhonealpes.org>

MJC Centre Social de Montluçon - 03 - <http://mjcmontlucon.centres-sociaux.fr>

UCPA Formation - 69 - <http://formation.ucpa.com>

Union Française des Centres de Vacances - 63 - <http://formation-professionnelle.ufcv.fr>

VB Formation - 38 - <http://www.vbformation.com>

### Chiffres et textes clés

Arrêté de création modifié du 23 juillet 2004 et du 7 novembre 2017.  
Référentiel professionnel et de certification.

En 2017, environ 500 CC ACM ont été délivrés nationalement, dont 63 en région Auvergne-Rhône-Alpes.

### Ressources utiles

- **Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne-Rhône-Alpes :**  
[www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.govv.fr/](http://www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.govv.fr/)

- **Ministère des sports :** [www.sports.govv.fr/emplois-metier/](http://www.sports.govv.fr/emplois-metier/)